

Maître de port

Référence : 3134-25-1088/SR du 11/07/2025



Employeur : province îles Loyauté

Corps /Domaine : Technicien adjoint 1^{er} grade /
équipement

Direction : des ports et aéroports.

Service : portuaire

**Durée de résidence exigée
pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ :** au moins égale à 10
ans

Lieu de travail : Lifou

Date de dépôt de l'offre : vendredi 11 juillet 2025

Poste à pourvoir : immédiatement

Date limite de candidature : vendredi 1er août 2025

Emploi RESPNC : Maître de port

Placé sous l'autorité du chef du service des ports, l'agent retenu aura pour mission :

Missions :

- Protection du lagons/Service Public.

Activités principales :

- La planification et la réalisation des sorties en mer
- L'entretien et l'avitaillement des navires de la collectivité
- Assurer la logistique portuaire ainsi que la surveillance terrestre et maritime pour protéger l'intégrité des installations portuaires

Activités secondaires :

- Gérer les relations avec l'ensemble des parties prenantes du port en assurant la création et la diffusion des informations destinées aux usagers des ports et dans la gestion de collaboration interne avec d'autres services portuaires.
- Supervision des prestataires externes,
- Relation avec les usagers.

Profil du candidat

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Titulaire du Brevet de capitaine 200 ;
- Titulaire du Certificat de Formation de Base à la Sécurité (CFBS) ;
- Titulaire du Certificat Restreint d'Opérateur radio (CRO);
- Mécanicien hors-bord ou 250 kw
- Titulaire médical II (recyclage à jour)
- Sécurité, sûreté et réglementation maritime nationale et internationale en matière de sécurité des biens et personnes;
- Bonne maîtrise de l'anglais ;
- Réglementation portuaire et maritime ;
- Connaissance du milieu loyaltien.

Savoir-faire :

- Maîtriser de la pratique sur le terrain ;
- Appliquer strictement la réglementation relative à la sécurité du travail ;
- Maîtriser les situations conflictuelles ;
- Analyser des situations et prendre des décisions ;
- Entretenir un bon relationnel avec l'ensemble des services associés au fonctionnement du port.

Comportement professionnel :

- Disponibilité
- Esprit d'initiative,
- Capacité rédactionnelles et de communication,
- Esprit d'analyse et de synthèse,
- Discernement, rigueur et sens aigu de l'organisation
- Discrétion
- Horaires de base liés aux contraintes de l'activité.

Contact et informations complémentaires : Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter monsieur LALIE Zanehno, Jacques, chef de service des Ports de la direction des ports et aéroports de la province des îles Loyauté, au Tél : 45 52 12 ou par mail : z-lalie@loyalty.nc

Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la province des îles Loyauté (www.province-iles.nc/avp) ou sur le site de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC).

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la direction des ressources humaines, service des recrutements et du développement des compétences, par :

- Voie postale : BP 50 – 98820 WE LIFOU
- Dépôt physique : Hôtel de la province des îles Loyauté à Wé – Lifou
- Mail : drh-recrutement@loyalty.nc
- Le site de la province des îles Loyauté : www.province-iles.nc/avp

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique